

METZ METROPOLE

Conseil Métropolitain du 25 juin 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Rapport de présentation

INTRODUCTION	4
BUDGET PRINCIPAL	5
1ERE PARTIE : L'EQUILIBRE GENERAL	5
2EME PARTIE : LES RECETTES	7
A. LES RECETTES FISCALES.....	8
B. LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS.....	9
C. LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10
D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10
3EME PARTIE : LES DEPENSES.....	12
A. LES REALISATIONS DE L'EXERCICE.....	12
B. LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES.....	12
1) DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE.....	12
➤ Le Conservatoire à Rayonnement Régional.....	13
➤ L'Opéra-Théâtre	13
➤ Le Musée de La Cour d'Or.....	14
➤ Les autres dépenses en matière d'attractivité du territoire.....	14
2) RENFORCER LA COMPETITIVITE.....	14
➤ L'enseignement supérieur	15
➤ La planification territoriale.....	15
➤ Le développement économique	15
➤ L'aménagement des zones d'activités économiques.....	15
3) AMELIORER LA QUALITE DE VIE.....	16
➤ Les transports urbains	16
➤ La collecte, la valorisation et le traitement des déchets.....	16
➤ L'assainissement pluvial.....	17
➤ Le logement, la politique de la Ville et les aires d'accueil des gens du voyage.....	17
➤ L'environnement et le développement durable	18
➤ L'urbanisme.....	18
➤ Le service de lutte contre l'incendie.....	18
➤ La fourrière animale	18
➤ Le gymnase du Val Saint-Pierre	18
➤ La voirie communautaire	18
C. LES AUTRES DEPENSES.....	19
1) LA GESTION DE L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE.....	19
2) LE PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE LA REGIE HAGANIS.....	20
3) LES REVERSEMENTS AUX COMMUNES MEMBRES.....	20
4EME PARTIE : LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE.....	21

BUDGET ANNEXE « DECHETERIES »	22
BUDGET ANNEXE « ARCHEOLOGIE PREVENTIVE »	25
BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS PUBLICS »	28
BUDGET ANNEXE « ZONES EN REGIE »	33

INTRODUCTION

L'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au plus tard au 30 juin de l'année suivante, l'organe délibérant de chaque collectivité doit arrêter les comptes de l'exercice par un vote sur le Compte Administratif, présenté par le Président. Ce document doit être établi après transmission du Compte de Gestion par le comptable, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante.

Le budget 2017 de Metz Métropole a été voté le 27 mars 2017 et a été modifié en cours d'année par quatre décisions modificatives. Le compte administratif a pour objectif de finaliser ce cycle annuel budgétaire. Il rapproche les réalisations de l'année avec celles de l'exercice précédent.

Ce rapport a pour finalité de présenter et d'expliquer les principales réalisations budgétaires de l'exercice 2017, sur le budget principal comme sur les quatre budgets annexes.

D'un point de vue institutionnel, l'année 2017 a été particulièrement marquée par la prise de nouvelles compétences par les intercommunalités, prévue par la loi NOTRe du 7 août 2015. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, Metz Métropole est désormais compétente en matière de :

- **Promotion du tourisme et création d'office du tourisme** : l'Office du Tourisme de Metz est devenu communautaire au 1^{er} janvier 2017, et le SIVT (Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique) a été dissout. Le périmètre de l'Office du Tourisme est donc désormais celui du territoire de Metz Métropole et la subvention de fonctionnement versée l'est désormais par cette dernière ;
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage** : la Communauté d'Agglomération était déjà compétente en ce qui concerne l'aire de grand passage. Elle s'est également vu transférer les aires d'accueil existantes sur Metz (Blida) et Marly-Montigny ;
- La loi renforce également les compétences des intercommunalités en matière de développement économique, en leur transférant notamment la **gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques** présentes sur le territoire. Le nombre de zones relevant désormais de la compétence de Metz Métropole est de 27.

Ces compétences ont donc eu un impact financier sur le Compte Administratif 2017 qui sera détaillé dans le présent rapport.

BUDGET PRINCIPAL

1ERE PARTIE : L'EQUILIBRE GENERAL

EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 EN € Budget Principal

DEPENSES				
	CA 2016	BTv ⁽¹⁾ 2017	CA 2017	variation CA 17 /CA 16
Dépenses réelles de fonctionnement	143 131 338,04	147 775 437,07	143 252 403,79	0,1%
<i>Mouvements d'ordre</i>	9 978 590,59	20 851 600,00	10 725 485,17	7,5%
TOTAL FONCTIONNEMENT	153 109 928,63	168 627 037,07	153 977 888,96	0,6%
Dépenses réelles d'investissement	46 679 440,30	60 461 491,00	42 485 827,74	-9,0%
<i>dont gestion dette-trésorerie (OGDT)⁽²⁾</i>	13 940 136,00	13 890 000,00	13 140 529,23	-5,7%
<i>dont dépenses réelles hors OGD⁽²⁾</i>	32 739 304,30	38 866 395,66	29 345 298,51	-10,4%
<i>Mouvements d'ordre</i>	1 815 271,37	15 200 000,00	2 295 967,27	26,5%
TOTAL INVESTISSEMENT	48 494 711,67	75 661 491,00	44 781 795,01	-7,7%
<i>solde d'exécution reporté</i>	0,00	7 705 095,34	0,00	
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	48 494 711,67	83 366 586,34	44 781 795,01	-7,7%
TOTAL DES DEPENSES	201 604 640,30	251 993 623,41	198 759 683,97	-1,4%

RECETTES				
	CA 2016	BTv ⁽¹⁾ 2017	CA 2017	variation CA 17 /CA 16
Recettes réelles de fonctionnement	161 589 070,66	162 084 943,00	165 619 683,71	2,5%
<i>Mouvements d'ordre</i>	1 315 271,37	1 300 000,00	1 309 217,88	-0,5%
TOTAL FONCTIONNEMENT	162 904 342,03	163 384 943,00	166 928 901,59	2,5%
<i>solde d'exécution reporté</i>		5 242 094,07		
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	162 904 342,03	168 627 037,07	166 928 901,59	2,5%
Recettes réelles d'investissement	34 804 171,92	48 614 986,34	34 801 715,98	0,0%
<i>dont gestion dette-trésorerie (OGDT)⁽²⁾</i>	13 440 136,00	13 890 000,00	12 640 529,00	-5,9%
<i>dont article 1068</i>	6 094 255,82	10 072 381,34	10 072 381,34	65,3%
<i>dont recettes réelles autres</i>	15 269 780,10	24 652 605,00	12 088 805,64	-20,8%
<i>Mouvements d'ordre</i>	10 478 590,59	34 751 600,00	11 712 234,56	11,8%
TOTAL INVESTISSEMENT	45 282 762,51	83 366 586,34	46 513 950,54	2,7%
TOTAL DES RECETTES	208 187 104,54	251 993 623,41	213 442 852,13	2,5%

⁽¹⁾ Budget Total Voté

⁽²⁾ Opérations de Gestion de la Dette - Trésorerie = flux au compte 16449

Entre 2016 et 2017, la maîtrise des dépenses se poursuit puisqu'elles sont en baisse de 1,4 % (-0,9 % entre 2015 et 2016). Si les dépenses réelles de fonctionnement sont stables, la diminution se concentre particulièrement sur les dépenses réelles d'investissement (-9 %).

En parallèle, les recettes ont augmenté de 2,5 % sur la période, principalement en raison de l'augmentation de l'affectation de résultat de l'exercice 2016 (article 1068) qui augmente de 3,98 M€ (soit 65,3 %). Metz Métropole a donc, entre 2016 et 2017, amélioré sa capacité d'autofinancement. Les recettes réelles de fonctionnement sont également en légère hausse, principalement en raison de l'augmentation des recettes fiscales due au dynamisme des bases ainsi qu'à l'augmentation du taux de CFE (Contribution Foncière des Entreprises) et du coefficient multiplicateur de TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales).

L'affectation du résultat 2017 est la suivante :

		Dépense	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Résultats de l'exercice 2017	153 977 888,96	166 928 901,59	12 951 012,63
	Résultat 2016 reporté		5 242 094,07	5 242 094,07
	Résultat à affecter			18 193 106,70
Section d'Investissement	Résultats de l'exercice 2017	44 781 795,01	46 513 950,54	1 732 155,53
	Résultat 2016 reporté	7 705 095,34		-7 705 095,34
	Résultat à affecter			-5 972 939,81
Restes à réaliser 2017		2 536 273,21		
Reprise anticipée	Prévision d'affectation (compte 1068)		8 509 213,02	
	Report d'investissement (compte 001)	5 972 939,81		
	Report de fonctionnement (compte 002)		9 683 893,68	

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2017 à 12 951 012,63 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (5 242 094,07 €), portant l'excédent de fonctionnement à **18 193 106,70 €**.

La section d'investissement présente un excédent de 1 732 155,53 € au titre de l'exercice, auquel il convient d'ajouter le solde déficitaire de l'exercice précédent (7 705 095,34 €), soit un déficit total de **5 972 939,81 €**.

Les restes à réaliser s'élèvent à **2 536 273,21 €** en dépenses et font donc apparaître un besoin de financement de même montant.

Afin de couvrir le déficit d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser, l'affectation à l'article 1068 s'élève à **8 509 213,02 €**.

2EME PARTIE : LES RECETTES

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	évol CA 2017 / CA 2016
CHAPITRE 013	265 685,94	351 966,19	266 083,05	-24,40%
CHAPITRE 70	7 853 712,27	7 996 650,11	8 093 704,25	1,21%
CHAPITRE 73	112 214 262,00	119 018 970,00	124 421 603,23	4,54%
CHAPITRE 74	35 609 065,35	31 956 378,96	30 797 881,14	-3,63%
CHAPITRE 75	2 260 573,59	2 097 076,87	1 963 260,05	-6,38%
CHAPITRE 76	0,50	0,00	2,20	
CHAPITRE 77	241 529,69	133 028,53	52 149,79	-60,80%
CHAPITRE 78	189 500,00	35 000,00	25 000,00	-28,57%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	158 634 329,34	161 589 070,66	165 619 683,71	2,49%
CHAPITRE 023				
CHAPITRE 042	1 299 330,28	1 315 271,37	1 309 217,88	-0,46%
TOTAL RECETTES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 299 330,28	1 315 271,37	1 309 217,88	-0,46%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	159 933 659,62	162 904 342,03	166 928 901,59	2,47%

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	évol CA 2017 / CA 2016
CHAPITRE 024	0,00	0,00	0,00	
CHAPITRE 10	2 367 561,90	13 046 898,64	11 131 919,64	-14,68%
CHAPITRE 13	3 652 347,39	3 185 790,28	1 979 826,37	-37,85%
CHAPITRE 16	28 413 405,00	14 210 526,00	21 166 444,00	48,95%
CHAPITRE 45	0,00	100 000,00	110 000,00	10,00%
CHAPITRE 20	229 000,00	77 823,72	0,00	-100,00%
CHAPITRE 204	0,00	0,00	451,56	
CHAPITRE 21	0,00	607 631,56	0,00	-100,00%
CHAPITRE 23	1 853 291,00	3 575 501,72	413 074,41	-88,45%
CHAPITRE 27	3 500 450,00	0,00	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 016 055,29	34 804 171,92	34 801 715,98	-0,01%
CHAPITRE 021	0,00	0,00	0,00	
CHAPITRE 040	9 790 002,17	9 978 590,59	10 725 485,17	7,48%
CHAPITRE 041	25 407 060,04	500 000,00	986 749,39	97,35%
TOTAL RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	35 197 062,21	10 478 590,59	11 712 234,56	11,77%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	75 213 117,50	45 282 762,51	46 513 950,54	2,72%

TOTAL RECETTES REELLES	198 650 384,63	196 393 242,58	200 421 399,69	2,05%
TOTAL RECETTES ORDRE	36 496 392,49	11 793 861,96	13 021 452,44	10,41%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	235 146 777,12	208 187 104,54	213 442 852,13	2,52%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 166,93 M€, celles d'investissement à 46,51 M€, soit 213,44 M€ au total. Elles sont en augmentation de 2,52 % par rapport aux recettes constatées en 2016.

Les recettes réelles sont en légère hausse (+ 2,05 %), et les recettes d'ordre subissent une augmentation de 10,41 % d'une année sur l'autre. Cette hausse est due à la passation d'opérations de régularisation, notamment pour les terrains ENIM/IPEFAM.

Au niveau des recettes réelles, en fonctionnement, l'augmentation est surtout liée aux recettes fiscales ainsi qu'aux produits des domaines, les autres chapitres ayant constaté une diminution. En ce qui concerne la fiscalité, l'augmentation est due à une dynamique des bases fiscales, ainsi qu'à une légère augmentation du taux de la cotisation foncière des entreprises.

Concernant les recettes réelles d'investissement, quasiment tous les chapitres constatent une diminution des réalisations.

A. LES RECETTES FISCALES

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	évol CA 17/16
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	20 474 837	19 791 480	22 030 347	11,31%
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	14 531 987	14 699 079	16 107 016	9,58%
Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER)	1 973 048	1 422 642	1 344 124	-5,52%
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	2 879 613	3 335 852	4 160 646	24,73%
Fiscalité Entreprises	39 859 485	39 249 053	43 642 133	11,19%
Taxe d'Habitation (TH)	31 490 352	34 859 966	34 863 897	0,01%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	3 156 897	6 076 821	6 149 893	1,20%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	99 425	99 633	102 209	2,59%
Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti (TAFNB)	171 705	172 262	186 414	8,22%
Fiscalité Ménages	34 918 379	41 208 682	41 302 413	0,23%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	30 372 186	31 508 574	31 881 071	1,18%
Taxe Locale de Séjour			536 942	0,00%
Fiscalité spécialisée	30 372 186	31 508 574	32 418 013	2,89%
Allocations compensatrices CFE-TH-TF	1 613 386	1 761 273	1 917 440	8,87%
Autres recettes fiscales (AC)	147 365	135 814	142 197	4,70%
Autres recettes fiscales	1 760 751	1 897 087	2 059 637	8,57%
Recettes fiscales et assimilées	106 910 801	113 863 396	119 422 196	4,88%

Les recettes fiscales ont augmenté de 5,6 M€ de 2016 à 2017, soit une évolution de 4,88 %.

La fiscalité des entreprises est en hausse de 11,19 %. Concernant la CFE, l'augmentation résulte des rôles supplémentaires qui ont généré un produit additionnel de 943 133 €, alors qu'en 2016 les services fiscaux n'en avaient pas identifiés, ainsi que de la progression des bases (revalorisation loi de finances et progression physique) et de l'augmentation du taux. Le coefficient de TASCOM a également été revalorisé à 1,10. La baisse du produit des IFER (-5,52 %) est liée à la fermeture de la Centrale EDF de La Maxe.

Concernant la fiscalité ménages, les taux 2017 sont restés stables et s'établissent à :

- 10,97 % pour la Taxe d'Habitation ;
- 2,09 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti ;
- 7,41 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti ;
- 37,60 % pour la Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti (le taux n'est pas modulable par les collectivités et reste figé sur le taux de référence 2010).

Le produit de TH est resté stable, grâce à la hausse des bases fiscales qui a compensé la baisse des rôles supplémentaires (qui représentaient 243 957 € de produit supplémentaire en 2017 contre 612 216 € en 2016).

Le taux de TEOM a été maintenu à 11,06 % en 2017. Le produit atteint 31 881 071 € pour 31 508 574 € en 2016, soit une progression de 1,18 %. La hausse du produit s'explique par la progression des bases incluant la revalorisation votée en Loi de finances.

Dans le cadre de la prise de compétence "promotion du tourisme" au 1^{er} janvier 2017, Metz Métropole a décidé d'instaurer la Taxe Locale de Séjour au niveau communautaire. Le produit encaissé par la Communauté d'Agglomération s'est établi à 536 942 €.

Les attributions de compensation en fonctionnement versées par les communes membres se sont établies à 142 197 €, soit une augmentation de 4,70 %.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de compensation de la suppression de la Taxe Professionnelle, 6 916 847 € ont été encaissés au titre du Fond National de Garantie Individuelle de Ressources.

B. LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

En 2017, les dotations et participations s'élevaient à 30 797 881 €, contre 31 956 379 € en 2016, soit une diminution de 3,63 %.

La principale composante est la Dotation Globale de Fonctionnement, qui représentait 22,49 M€ en 2017.

Evolution de la DGF

en €

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	évol de 2013 à 2017
dotation d'intercommunalité	9 915 678	8 935 365	6 086 140	2 693 230	2 007 547	-79,75%
dotation de compensation	22 136 382	21 958 239	21 479 012	21 063 378	20 478 082	-7,49%
Total DGF	32 052 060	30 893 604	27 565 152	23 756 608	22 485 629	-29,85%

Sur cinq ans, on note une forte baisse de la DGF de 29,85 %, majoritairement sur la part dotation d'intercommunalité. Cela est dû d'une part à la politique nationale de baisse des dotations d'Etat, mais également aux pertes de population successives sur le territoire. La part de la DGF dans les recettes totales de fonctionnement est passée de 20 % en 2013 à 13,47 % en 2017.

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle a été perçue pour 3 815 271 €, ce qui porte la totalité de la "Dotation Globale de Neutralisation" à 10 732 118 € (additionnée au FNGIR), soit le même montant qu'en 2016.

28 975 € ont été perçus au titre du Fonds de Compensation de la TVA en fonctionnement, qui concerne les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de voirie.

Les autres participations concernent :

- Des participations d'Etat pour 72 833 € (subventions étude pré-opérationnelle ANAH, aides au logement temporaire sur les aires d'accueil des gens du voyage, subvention DREAL pour Natura 2000) ;
- Des refacturations aux communes membres pour 27 956 € (facturation de sel de déneigement) ;
- Des recettes en provenance d'autres organismes pour 2 449 777 € (soutiens financiers liés aux recyclables pour 2,11 M€, subvention de l'ADEME liée au contrat d'objectif "Zéro Gaspil Zéro Déchets" pour 135 K€, Mécénat ...).

C. LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles recouvrent les produits des services et du domaine, qui représentent 8 093 704 € en 2017, et comportent notamment :

- Le remboursement des mises à disposition de personnel : 4 895 766 € en 2017 contre 5 034 762 € en 2016. Ces mises à disposition concernent principalement Haganis, pour 4 380 003 € en 2017 contre 4 543 329 € en 2016. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'agents mis à disposition de cette régie. On trouve également le SCOTAM (244 749 € en 2017 contre 240 839 € en 2016) ;
- Les refacturations de personnel et de moyens généraux aux budgets annexes (1 493 854 € contre 1 602 421 € en 2016) ;
- Les recettes de billetterie et frais d'inscription des établissements culturels et locations de productions (1 051 186 € en 2017 contre 953 044 € en 2016) qui s'expliquent par une meilleure fréquentation de ces derniers (349 181 € pour le Conservatoire, 87 351 € pour le Musée et 614 654 € pour l'Opéra-Théâtre) ;
- La redevance spéciale ordures ménagères (512 814 € en 2017 contre 299 631 € en 2016), dont l'augmentation s'explique par sa mise en place progressive sur plusieurs années ;
- La redevance liée à la DSP (Délégation de Service Public) Metz Expo Evénements pour 82 600 €.

On trouve également les autres produits de gestion courante, qui s'élevaient à 1 963 260 € contre 2 097 077 € en 2016, parmi lesquels :

- Les ventes de produits recyclables : 1 284 913 € en 2017 contre 1 110 510 € en 2016 ;
- Les revenus des immeubles (avenue de Blida, Institut Lafayette, locaux commerciaux du Centre Pompidou-Metz) pour 185 650 € contre 208 751 € en 2016 ;
- Les redevances versées par les délégataires dans le cadre des délégations de service public : 119 151 € en 2017 contre 219 083 € en 2016, en raison de moins bons résultats d'exploitation du Centre des Congrès dans le cadre de la DSP Metz Expo Evénements par GL Events ;
- Le remboursement de chèques déjeuner et de charges diverses à Haganis dans le cadre de la mise à disposition de personnel : 134 423 € contre 145 283 €.

Enfin, les atténuations de charges représentent 266 083 €, contre 351 966 € en 2016. Il s'agit pour l'essentiel du remboursement d'indemnités journalières ainsi que de la participation de l'ASP (Agence des Services de Paiement) à la rémunération des emplois d'avenir.

D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Au total, les recettes d'investissement en 2017 s'élevaient à 46 513 951 €, dont 34 801 716 € de recettes réelles, contre 34 804 172 € en 2016, soit des recettes quasi stables.

Concernant les dotations, fonds divers et réserves, on observe de grandes évolutions :

- Au niveau du FCTVA, 1 059 538 € ont été perçus en 2017 contre 6 952 643 € en 2016. Cela s'explique par le fait que seul un trimestre a été perçu en 2017, en raison d'un contrôle exercé par la Préfecture sur les dépenses déclarées. La somme due au titre des trois autres trimestres sera versée en 2018 ;

- L'affectation de résultat est passée de 6 094 255,82 € en 2016 à 10 072 381,34 € en 2017 en raison d'un moindre besoin de financement de la section d'investissement.

Une importante diminution des subventions d'investissement perçues est constatée. En effet, le total du chapitre 13 passe de 3 185 790 € en 2016 à 1 979 826 € en 2017. Cela est dû au fait que des subventions concernant d'anciens projets ont été perçues en 2016 et ne concernaient donc plus l'année 2017 (construction de l'Institut Lafayette, restauration de l'Opéra-Théâtre, résorption des zones blanches etc...). Par ailleurs, les remboursements de la Ville de Metz en matière d'investissements informatiques ont augmenté de 13,85 % (de 990 812 € en 2016 à 1 128 045 € en 2017).

L'emprunt réalisé a été plus important en 2017 qu'en 2016 (de 755 500 € à 8,5 M€).

Enfin, les opérations de transfert des dépenses concernant la zone de Lauvallières du budget principal au budget annexe "Zones en régie" en 2016 expliquent la différence de 3,2 M€ de 2016 à 2017 sur le chapitre 23.

3EME PARTIE : LES DEPENSES

A. LES REALISATIONS DE L'EXERCICE

Les réalisations totales en dépenses du Compte Administratif 2017 s'établissent à 198 759 684 €, dont 185 738 232 € de mouvements réels, soit 92,78 % de réalisation en fonctionnement et 61,07 % en investissement.

Hors opérations de gestion de dette-trésorerie (OGDT) de 13 140 529 €, les crédits réels mandatés s'élèvent à 172 597 702 €.

B. LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Les dépenses relatives à l'exercice direct des compétences de Metz Métropole se sont établies en 2017 à 101 386 344 €, soit un taux de 86 % de réalisation par rapport au budget total voté.

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Attractivité du territoire	24 103 896	26 634 263	25 667 161	6,49%
Renforcer la compétitivité	7 185 578	10 150 458	9 176 856	27,71%
Améliorer la qualité de vie	45 868 480	44 607 775	43 338 427	-5,52%
Politiques communautaires	77 157 954	81 392 496	78 182 444	1,33%

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Attractivité du territoire	2 190 207	6 806 232	4 229 612	93,11%
Renforcer la compétitivité	13 855 184	13 353 513	10 528 347	-24,01%
Améliorer la qualité de vie	11 502 254	16 547 436	8 445 942	-26,57%
Politiques communautaires	27 547 645	36 707 181	23 203 900	-15,77%

1) DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Les dépenses (investissement et fonctionnement) liées au développement de l'attractivité du territoire se sont élevées en totalité à 29 896 773 €, soit 89 % de réalisation.

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Attractivité du territoire	24 103 896	26 634 263	25 667 161	6,49%
Culture commun (30)	10 330	18 541	11 449	10,84%
CRR (3111)	5 737 964	5 920 696	5 684 209	-0,94%
ESAL (312)	1 871 847	2 127 351	2 126 552	13,61%
Opéra Théâtre (313)	7 145 743	7 361 032	7 143 047	-0,04%
Musée (322)	2 615 440	2 848 720	2 723 184	4,12%
Centre Pompidou-Metz (3221)	5 192 319	5 201 940	5 197 905	0,11%
Archéologie Préventive (8103)	1 504 783	1 596 269	1 267 692	-15,76%
Développement touristique (833 ; 95)	25 470	1 559 714	1 513 124	5840,81%

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Attractivité du territoire	2 190 207	6 806 232	4 229 612	93,11%
Culture commun (30)	0	27 150	0	
CRR (3111)	137 167	531 003	382 077	178,55%
ESAL (312)	111 400	386 348	342 904	207,81%
Opéra Théâtre (313)	395 325	1 412 059	378 613	-4,23%
Musée (322)	747 948	3 198 015	2 192 872	193,19%
Centre Pompidou-Metz (3221)	790 554	1 074 817	905 432	14,53%
Archéologie Préventive (8103)	0	0	0	
Développement touristique (833 ;95)	7 813	176 841	27 714	254,71%

➤ Le Conservatoire à Rayonnement Régional

Les dépenses d'investissement de 382 077 € correspondent à des travaux de sécurité, de conformité et de rénovation du bâtiment.

Les dépenses se sont établies à 5 684 209 € en fonctionnement. Les frais de personnel ont représenté 5 317 563 €, les frais de fonctionnement du bâtiment 162 889 € et les frais pédagogiques 162 667 €.

➤ L'Opéra-Théâtre

Les dépenses de l'Opéra-Théâtre sont ordonnancées hors-taxe en raison de l'assujettissement de cet équipement à la TVA, ce qui permet de générer des économies de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement se sont établies à 378 613 € et ont été principalement consacrées à la rénovation des toitures du bâtiment (études et travaux), au remplacement des fenêtres et terrasses, ainsi qu'à divers travaux de rénovation, de mise en conformité et en sécurité du bâtiment. Du matériel technique a été acquis pour environ 40 K€.

Les dépenses de fonctionnement 2017 sont constatées à hauteur de 7 143 047 €. Elles sont constituées notamment de 2 869 773 € au titre de la programmation artistique (qui génère 771 961 € de recettes), de 3 919 412 € de dépenses pour le personnel permanent, de 106 701 € pour les frais de communication et de 204 715 € pour les frais de fonctionnement du bâtiment et des services.

➤ **Le Musée de La Cour d'Or**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 2 192 872 €, dont 1 823 603 € pour le nouvel accueil du Musée, 228 685 € pour des travaux de rénovation, aménagement, mise en sécurité et conformité du bâtiment, 44 785 € pour du matériel technique, 60 814 € pour la restauration et l'acquisition d'œuvres d'art.

En fonctionnement, les dépenses totales se sont élevées à 2 723 184 €. Les frais de personnel ont représenté 2 063 856 €, les frais de fonctionnement du bâtiment et des services 261 838 €, 74 614 € pour les frais de communication et 303 029 € pour les frais muséographiques liés aux programmes d'expositions.

➤ **Les autres dépenses en matière d'attractivité du territoire**

Concernant les autres dépenses qu'englobe cette politique, on peut noter en fonctionnement :

- la contribution au Centre Pompidou-Metz (5 150 000 €) ;
- la contribution à l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (2 112 020 €) ;
- la subvention d'équilibre au budget annexe Archéologie Préventive (449 117 €).

Avec le transfert de la compétence Offices de Tourisme au 1^{er} janvier 2017, Metz Métropole verse désormais une subvention à l'agence d'attractivité Inspire Metz, partie touristique, pour un montant de 1 276 000 €, montant déduit de l'attribution de compensation versée à la Ville de Metz.

En matière d'investissement, les dépenses notables sont :

- le programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz pour 413 028 €, ainsi que 479 009 € dans le cadre du programme PACTE Lorraine (132 863 € de subvention ont été perçus dans le cadre de ce programme) ;
- des travaux d'aménagement et de mise en sécurité du bâtiment de l'ESAL (342 904 €).

2) RENFORCER LA COMPETITIVITE

Les dépenses liées au renforcement de la compétitivité du territoire se sont élevées à 19 705 203 €, soit une réalisation de 84 % des crédits votés.

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Renforcer la compétitivité	7 185 578	10 150 458	9 176 856	27,71%
Enseignement Sup - Recherche (23)	1 068 711	1 200 476	960 604	-10,12%
Planification territoriale (8104 ; 820)	2 534 156	2 584 397	2 546 416	0,48%
Développement économique (90 ; 92)	2 350 285	3 658 038	3 146 377	33,87%
Aménagement des zones (900 à 909)	1 232 426	2 707 547	2 523 459	104,76%

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Renforcer la compétitivité	13 855 184	13 353 513	10 528 347	-24,01%
Enseignement Sup - Recherche (23)	1 194 888	999 326	423 598	-64,55%
Planification territoriale (8104 ; 820)		0	0	
Développement économique (90 ; 92)	1 562 000	2 247 382	2 225 094	42,45%
Aménagement des zones (901 à 909)	11 098 296	10 106 805	7 879 655	-29,00%

➤ **L'enseignement supérieur**

Les dépenses d'investissement sont en baisse de 64,55 %, principalement en raison de l'arrêt précoce des mandatements sur l'exercice 2017, dû au passage en Métropole. Des subventions à l'Université de Lorraine ont été versées pour 163 000 €, ainsi qu'à l'Institut Lafayette pour le soutien au développement des briques technologiques (31 250 €). Des dépenses ont été réalisées pour des travaux de sécurité à Georgia Tech et à l'ESITC.

En fonctionnement, les dépenses de 960 604 € sont composées de subventions versées aux acteurs de l'enseignement supérieur (688 667 €), de charges à caractère général (électricité, chauffage et cotisations...) pour 138 255 € et de 133 683 € de frais de personnel.

➤ **La planification territoriale**

Les dépenses engagées pour l'exercice de cette compétence relèvent uniquement de la section de fonctionnement et comprennent la contribution communautaire annuelle au financement du SCoTAM pour 292 750 € ainsi que les frais de personnel dédiés (206 350 €) et les moyens mis à disposition du syndicat, qui font l'objet d'une refacturation. La subvention annuelle de fonctionnement à l'AGURAM de 1 794 900 € relève également de cette compétence. Enfin, les frais de personnel s'élèvent à 203 421 €.

➤ **Le développement économique**

En investissement, 1 650 000 € de dépenses ont été mandatées au titre de la contribution financière de Metz Métropole à l'investissement de Metz Métropole Moselle Congrès pour la construction du nouveau Centre de Congrès, ainsi que 500 000 € pour l'augmentation du capital de la SEM Metz Technopôle et 50 000 € pour la souscription au capital de Mirabelle TV (2^e versement).

En fonctionnement, les dépenses totales s'établissent à 3 146 377 € et se répartissent entre 1 965 678 € de subventions de fonctionnement aux partenaires de Metz Métropole (dont Metz Métropole Développement), 569 703 € de rémunération du délégataire du Centre de Congrès (GL Events), 156 061 € de taxes foncières pour le site de Metz Expo (somme refacturée au délégataire) et 331 130 € de frais de personnel.

➤ **L'aménagement des zones d'activités économiques**

Les dépenses d'investissement 2017 relatives à l'aménagement des zones d'activités économiques concédées s'établissent à 7 879 655 € et concernent notamment :

- 6 000 000 € versés à la SAREMM au titre de la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre, dont 4 000 000 € d'avance de trésorerie ;
- 961 655 € pour la passation d'opérations de rachats de terrains entre le budget principal et le budget annexe "Zones en régie" ;
- Le versement d'une avance à ce même budget annexe pour 918 000 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 523 459 € et portent sur l'entretien et le fonctionnement des voiries sur les zones d'activités dans le cadre de conventions conclues avec les communes concernées (1 006 198 €) et intègrent également une subvention d'équilibre au budget annexe "Zones en régie" à hauteur de 1 500 000 €.

3) AMELIORER LA QUALITE DE VIE

Les dépenses liées à l'amélioration de la qualité de vie dans l'agglomération se sont élevées en 2017 à 51 784 369 €, soit un taux de réalisation de 85 %.

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Améliorer la qualité de vie	45 868 480	44 607 775	43 338 427	-5,52%
Transports Urbains (815 ; 8151)	3 086 383	424 051	412 603	-86,63%
Gestion des déchets (812)	27 627 195	28 252 655	27 589 911	-0,13%
Assainissement Pluvial (811 ; 8111 ; 831)	2 677 184	2 641 005	2 605 289	-2,69%
Politique du Logement et de la Ville (524 ; 70)	828 019	1 407 924	1 057 015	27,66%
Environnement et Développement Durable (830)	383 132	425 964	334 845	-12,60%
Aménagements urbains (824)		0	0	
Urbanisme (810 ; 8101 ; 8102)	984 858	1 074 228	1 026 917	4,27%
Pompiers (113)	8 901 366	8 874 556	8 874 198	-0,31%
Fourrière (112)	289 301	341 216	334 640	15,67%
Gymnase VSP (411)	181 831	208 770	189 605	4,28%
Propreté urbaine (813)		0	0	
Pistes cyclables (8221)		0	0	
Voirie (822)	909 210	957 404	913 403	0,46%

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Améliorer la qualité de vie	11 502 254	16 547 436	8 445 942	-26,57%
Transports Urbains (815 ; 8151)	0	0	0	
Gestion des déchets (812)	5 978 763	9 301 618	5 299 766	-11,36%
Assainissement Pluvial (811 ; 8111 ; 831)	1 203 276	2 593 325	1 184 502	-1,56%
Politique du Logement et de la Ville (524 ; 70)	4 091 474	3 685 752	1 560 034	-61,87%
Environnement et Développement Durable (830)	0	266 700	715	
Aménagements urbains (824)	0	160 000	70 320	
Urbanisme (810 ; 8101 ; 8102)		209	208	
Pompiers (113)		0	0	
Fourrière (112)	28 895	0	0	-100,00%
Gymnase VSP (411)	21 808	259 626	183 377	740,86%
Propreté urbaine (813)		0	0	
Pistes cyclables (8221)	5 077	0	0	-100,00%
Voirie (822 ; 8221)	172 960	280 206	147 020	-15,00%

➤ Les transports urbains

Suite à la création d'un budget annexe "transports publics", le budget principal porte essentiellement sur les dépenses de personnel et les moyens généraux du Pôle Mobilité et Déplacements pour 410 586 €, qui font l'objet d'une refacturation au budget annexe. A noter qu'en 2017, aucune subvention d'équilibre au budget annexe n'a été versée en raison des bons résultats d'exploitation.

➤ La collecte, la valorisation et le traitement des déchets

Les dépenses d'investissement d'un montant total de 5 299 766 € se composent principalement :

- de 4 922 947 € pour l'autorisation de programme "Conteneurisation", dont : 1 894 719 € concernent la fourniture de bacs et les enquêtes, 1 293 060 € l'acquisition de véhicules de collecte, 639 903 € concernent la fourniture et la pose de cache conteneurs, 247 776 € pour la géolocalisation, 351 487 € pour les PAVE (fourniture, pose, génie civil). Le reste concerne des dépenses diverses (fouilles archéologiques, outillage, refonte BOM ...);
- des travaux sur le Centre Technique Communautaire (315 761 €).

Les dépenses de fonctionnement sont élevées à 27 589 911 € et se répartissent principalement entre :

- 9 771 070 € de frais de personnel ;
- 10 404 604 € pour les prestations de la régie Haganis concernant le tri et le traitement des ordures ménagères ;
- 4 581 389 € de contribution au budget annexe "Déchèteries" ;
- 142 269 € concernant les frais de fonctionnement du Centre Technique Communautaire ;
- 120 667 € portant sur les frais de communication, principalement liés à la conteneurisation ;
- Le solde concerne principalement la collecte en régie (carburant et maintenance des camions, nettoyage et réparations des points d'apport volontaire).

➤ **L'assainissement pluvial**

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 1 184 502 € :

- 146 886 € d'études ;
- 1 037 616 € de travaux.

En fonctionnement, les dépenses réalisées à hauteur de 2 605 289 € concernent essentiellement les prestations d'entretien des réseaux pluviaux confiées à Haganis (2 365 304 €) ainsi que les frais de personnel du pôle gestionnaire pour 217 672 €.

➤ **Le logement, la politique de la Ville et les aires d'accueil des gens du voyage**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Metz Métropole est également compétente en matière d'aires d'accueil des gens du voyage. Les dépenses présentées ci-dessous intègrent donc celles concernant les aires de Blida et de Marly, en plus de l'aire de grand passage relevant déjà des compétences communautaires.

En investissement, une nouvelle autorisation de programme a été ouverte à hauteur de 2 M€ pour le programme 2017 de logement social.

Les dépenses réalisées en 2017, à hauteur de 1 560 034 €, sont réparties entre les programmes 2010 à 2017 (cf. tableau des AP/CP en annexe).

En fonctionnement, les dépenses de 1 057 015 € comprennent notamment :

- 54 588 € de frais d'études (étude Habiter mieux, achat données Perval ...);
- 67 558 € pour la cotisation au Fonds de Solidarité au Logement ;
- 29 302 € pour les subventions aux partenaires de la politique du logement (ADIL 57, CLLAJ, ...);
- 414 298 € de subventions aux partenaires privés dans le cadre de la politique de la Ville (Mission locale, CMSEA, AIEM, ...);
- 136 011 € pour la gestion de l'aire de grand passage ;
- 208 967 € pour la gestion des aires de Marly-Montigny et Blida,

- 127 588 € de frais de personnel.

➤ **L'environnement et le développement durable**

En fonctionnement, les dépenses ont été mandatées à hauteur de 334 845 € dont :

- 95 499 € pour les cotisations, principalement Air Lorraine ainsi que l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin ;
- 206 687 € pour les frais de personnel du pôle, dont certains postes sont subventionnés ;
- 19 000 € de subventions au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et à la Chambre des Métiers dans le cadre du partenariat Ecodéfis ;
- 5 430 € pour les opérations de communication.

➤ **L'urbanisme**

Les dépenses s'établissent principalement en fonctionnement pour 1 026 917 €, dont 1 015 522 € pour les frais de personnel du pôle "urbanisme – gestion du droit des sols".

➤ **Le service de lutte contre l'incendie**

Les dépenses relatives au service de lutte contre l'incendie s'établissent à 8 874 198 € dont 8 596 640 € de contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle. Les autres dépenses relèvent des avantages acquis par les pompiers districaux avant leur transfert au SDIS.

➤ **La fourrière animale**

Les dépenses s'établissent exclusivement en fonctionnement pour 334 640 € dont 161 191 € pour les frais de personnel et 162 896 € pour la rémunération du prestataire Chenil Service.

➤ **Le gymnase du Val Saint-Pierre**

En investissement, les dépenses se sont établies à 183 377 €, dont 178 541 € de travaux sur le bâtiment, le solde concerne l'achat de matériel sportif.

En fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 189 605 € dont 112 519 € de frais de personnel.

➤ **La voirie communautaire**

Les dépenses d'investissement 2017 s'élevaient à 147 020 €.

Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 913 403 € et concernent pour 412 364 € le remboursement des prestations d'entretien / maintenance assurées par les Villes de Metz et Woippy sur les voiries supportant les voies METTIS ainsi que les prestations et matériaux pour assurer la viabilité hivernale sur l'ensemble des voiries communautaires (81 473 €).

Dans l'optique du passage en Métropole, 170 000 € avaient été provisionnés pour la réalisation de l'audit de voiries. Sur ces crédits, 71 726 € ont été réalisés en 2017.

C. LES AUTRES DEPENSES

Les autres dépenses du budget principal de Metz Métropole se sont établies au total en 2017 à 71 215 042 €, soit une relative stabilité par rapport à l'exercice précédent.

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Gestion de l'institution	16 999 365	18 985 749	18 312 660	7,73%
Haganis : Personnel Mis à disposition	4 704 333	4 639 000	4 532 494	-3,65%
Reversement aux communes membres	41 871 965	40 196 023	40 147 940	-4,12%
Dette et frais financiers	1 242 973	1 625 060	1 225 983	-1,37%
Opérations non ventilables	1 154 748	937 109	850 884	-26,31%
Total fonctionnement autres dépenses	65 973 384	66 382 941	65 069 960	- 0,01 %

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Gestion de l'institution	1 733 697	5 409 258	2 291 365	32,17%
Dette et frais financiers	3 457 962	4 455 052	3 850 033	11,34%
Total investissement autres dépenses	5 191 659	9 864 310	6 141 398	0,18 %

1) LA GESTION DE L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE

Fonctionnement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Administration générale (Fct 020 hors HA)	9 411 676	12 334 008	11 907 150	26,51%
DCSI (0201 à 0204)	5 060 660	3 657 467	3 570 644	-29,44%
Assemblée Communautaire (021)	1 276 896	1 400 527	1 316 090	3,07%
Information et communication (023)	1 250 134	1 593 748	1 518 776	21,49%
Gestion de l'institution	16 999 365	18 985 749	18 312 660	7,73%

Investissement	CA 2016	Budget Total Voté 2017	CA 2017	évolution 2017/2016
Administration générale (Fct 020 hors HA)	66 283	3 023 327	304 578	359,51%
DCSI (0201 à 0204)	1 617 414	2 319 311	1 933 693	19,55%
Assemblée Communautaire (021)	0	0	0	
Information et communication (023)	50 000	66 620	53 094	6,19%
Gestion de l'institution	1 733 697	5 409 258	2 291 365	32,17%

L'investissement, avec un montant total de 2 291 365 €, est principalement composé de dépenses relatives aux systèmes d'informations (matériel, logiciels et travaux d'aménagement). La part de ces dépenses relatives à la Ville de Metz lui est refacturée, conformément à la convention de mutualisation (1 128 045 € en 2017). La section comprend également le versement des premiers fonds de concours 2017 versés aux communes pour 20 000 €, ainsi que l'achat de véhicules et de mobilier divers.

Au niveau du fonctionnement, on trouve en majorité les dépenses de personnel pour 9 352 819 € concernant les services supports (finances, ressources humaines, marchés publics, secrétariat général...). En matière de dépenses en informatique, comme pour l'investissement, la Ville de Metz participe aux charges de la Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) via une imputation sur son attribution de compensation d'un montant de 4 090 000 €.

2) LE PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE LA REGIE HAGANIS

Les dépenses liées au personnel mis à disposition de la régie comprennent les rémunérations, charges sociales et frais annexes (cotisations APM, mutuelles ...) et font l'objet d'une refacturation intégrale à la régie. Compte tenu des départs (retraites, mutations, ...), le nombre d'agents mis à disposition apparaît en diminution chaque année.

3) LES REVERSEMENTS AUX COMMUNES MEMBRES

Les reversements aux communes membres comprennent les attributions de compensation liées aux transferts de charges (33 607 023 €), en baisse d'environ 2,5 M€ par rapport à 2016 suite à l'évaluation des compétences transférées au 1^{er} janvier 2017.

Ils comprennent également la Dotation de Solidarité Communautaire (5 788 169 €) ainsi que le reversement au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (752 748 €).

4EME PARTIE : LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La charge de la dette et de la trésorerie pour l'année 2017 se décompose ainsi :

- des emprunts classiques destinés à financer une quote-part des investissements annuels : la charge d'intérêt payée s'est élevée à 1 021 486 €, et l'amortissement du capital s'est élevé à 3 279 457 € ;
- un emprunt obligataire 2012 des grandes collectivités de France qui a généré une charge d'intérêt de 210 700 € et pour lequel 490 000 € ont été provisionnés au titre du remboursement in fine du capital ;
- des crédits long terme renouvelables (CLTR) qui sont des emprunts à long terme destinés au financement des investissements. Ils sont intégrés dans l'encours de dette de la collectivité. En cours d'exercice, pour de courtes périodes, le capital mobilisé peut être ajusté au besoin de trésorerie de la collectivité, contribuant ainsi à diminuer globalement les frais financiers. Ainsi, en 2017, le remboursement du capital emprunté temporairement en décembre 2016 a généré des dépenses budgétaires pour 13 140 529 €, des frais financiers ont été constatés à hauteur de 5 186 €, et l'amortissement annuel du capital s'est élevé à 823 575 €. Les CLTR ont été mobilisés en fin d'année 2017 pour la gestion dette – trésorerie à hauteur de 12 640 529 € (recettes inscrites à l'article 16449).

Par ailleurs, un montant de 18 516 € a été mandaté au chapitre 011 au titre des frais bancaires, dont les commissions de non utilisation sur les produits de gestion de trésorerie.

La Loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a confié la compétence "Accueil des gens du voyage" aux Communautés d'Agglomération. A ce titre, l'aire d'accueil créée par le SIVU "Aire d'accueil des gens du voyage de Marly et Montigny-lès-Metz", ainsi qu'un emprunt destiné à son financement ont été transférés à Metz Métropole au 1er janvier 2017. L'emprunt contracté auprès de la Caisse de Crédit Mutuel du Val de Seille, au taux fixe de 3,40 %, a été intégré pour un capital restant dû de 649 957 €. Il s'éteindra le 31 octobre 2030.

Pour financer ses dépenses d'équipement de l'exercice 2017, Metz Métropole a mobilisé en 2017 un emprunt signé en 2016 auprès de la banque ARKEA, d'un montant de 8 500 000 € au taux fixe de 1,06 % (Cotation charte Gissler : A1) et d'une durée d'amortissement de 20 ans.

L'encours de dette du Budget Principal au 31 décembre 2017 s'élevait à 71 315 665 €, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à l'encours au 31 décembre 2016 (66 025 740 €). Il est composé de dix-huit lignes d'emprunt qui se situent en intégralité en A1 dans la classification de la charte dite "Gissler".

La capacité de désendettement s'établit à 3,2 années au 31 décembre 2017 (contre 3,6 années au 31 décembre 2016).

BUDGET ANNEXE « DECHETERIES »

La gestion des déchèteries est assurée par Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M4 faisant l'objet d'un assujettissement à la TVA.

		Dépense	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'Exploitation	Résultats de l'exercice 2017	4 553 230,71	4 639 344,44	86 113,73
	Résultat 2016 reporté		722 340,20	722 340,20
	Résultat à affecter			808 453,93
Section d'Investissement	Résultats de l'exercice 2017	8 562,90	8 255,00	-307,90
	Résultat 2016 reporté		9 430,95	9 430,95
	Résultat à affecter			9 123,05
Restes à réaliser 2017				
Reprise anticipée	Prévision d'affectation (compte 1068)			
	Report d'investissement (compte 001)		9 123,05	
	Report de fonctionnement (compte 002)		808 453,93	

Le résultat de la section d'exploitation présente un excédent de 86 113,73 € auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 722 340,20 €, pour atteindre un résultat cumulé positif de 808 453,93 €.

Le résultat de l'exercice en section d'investissement fait apparaître un déficit de 307,90 €, auquel il convient d'ajouter le résultat reporté (9 430,95 €), faisant apparaître un résultat cumulé excédentaire de 9 123,05 €.

Le résultat global à la fin de l'exercice 2017 atteint donc 817 576,98 €.

EXPLOITATION					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
011	Charges à caractère général	4 188 675,47	4 871 800,00	4 530 768,51	8,2%
012	Charges de personnel	12 000,00	12 000,00	12 000,00	0,0%
65	Subventions	2 199,12	22 000,00	2 207,20	0,4%
67	Charges exceptionnelles		109 700,00		
68	Dotations aux provisions		400 000,00		
Total des dépenses réelles		4 202 874,59	5 415 500,00	4 544 975,71	0
042	Opérations d'ordre entre sections	8 256,16	8 300,00	8 255,00	0,0%
Total des dépenses d'ordre		8 256,16	8 300,00	8 255,00	0,0%
TOTAL dépenses d'exploitation		4 211 130,75	5 423 800,00	4 553 230,71	8,1%
Résultat reporté de la section de fonctionnement N-1					

= = = =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 211 130,75	5 423 800,00	4 553 230,71	8,1%
---	---------------------	---------------------	---------------------	-------------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
70	Produits des services, du Domaine et des Ventes	4 429 520,48	4 425 000,00	4 357 680,60	-1,6%
75	Autres produits de gestion courante	307 043,22	276 460,00	273 100,94	-11,1%
77	Produits exceptionnels	263 256,28	0,00	0,00	-100,0%
Total des recettes réelles		4 999 819,98	4 701 460,00	4 630 781,54	-7,4%
042	Opérations d'ordre entre sections	4 281,43	0,00	8 562,90	100,0%
Total des recettes d'ordre		4 281,43	0,00	8 562,90	100,0%
TOTAL recettes d'exploitation		5 004 101,41	4 701 460,00	4 639 344,44	-7,3%
Résultat reporté de la section de fonctionnement N-1					

= = = =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 004 101,41	5 423 800,00	4 639 344,44	-7,3%
---	---------------------	---------------------	---------------------	--------------

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
21	Immobilisations corporelles		17 730,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	17 730,00	0,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 281,43	0,00	8 562,90	100,0%
Total des dépenses d'ordre		4 281,43	0,00	8 562,90	100,0%
TOTAL dépenses d'investissement		4 281,43	17 730,00	8 562,90	100,0%
Résultat reporté de la section d'investissement N-1					

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 281,43	17 730,00	8 562,90	100,0%
---	-----------------	------------------	-----------------	---------------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
10	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00	
13	Subventions d'Investissement		0,00	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 256,16	8 300,00	8 255,00	0,0%
Total des recettes d'ordre		8 256,16	8 300,00	8 255,00	0,0%
TOTAL recettes d'investissement		8 256,16	8 300,00	8 255,00	0,0%
Résultat reporté de la section d'investissement N-1					

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 256,16	17 730,00	8 255,00	0,0%
---	-----------------	------------------	-----------------	-------------

En fonctionnement les dépenses réelles de l'exercice 2017 se sont établies à 4 544 976 € dont :

- 4 522 769 € pour rémunérer le gestionnaire des déchèteries (Haganis) ;
- 12 000 € de charges de personnel.

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 4 630 782 € dont :

- 4 357 681 € de participations des collectivités utilisatrices des déchèteries (dont Metz Métropole pour 4 098 494 €) ;
- 195 333 € de redevances versées par la régie Haganis ;
- 77 768 € de compensations financières relatives à la collecte des déchets électriques et électroniques.

BUDGET ANNEXE « ARCHEOLOGIE PREVENTIVE »

L'activité « Archéologie Préventive » est assurée par Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M14 faisant l'objet d'un assujettissement partiel à la TVA en ce qui concerne l'activité concurrentielle des fouilles. Les activités de diagnostics et de valorisation scientifique ne sont pas assujetties.

		Dépense	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Résultats de l'exercice 2017	1 296 596,28	1 161 236,89	-135 359,39
	Résultat 2016 reporté			0,00
	Résultat à affecter			-135 359,39
Section d'Investissement	Résultats de l'exercice 2017	358 123,93	287 811,24	-70 312,69
	Résultat 2016 reporté	274 251,54		-274 251,54
	Résultat à affecter			-344 564,23
Restes à réaliser 2017		27 937,52		
Reprise anticipée	Prévision d'affectation (compte 1068)			
	Report d'investissement (compte 001)	344 564,23		
	Report de fonctionnement (compte 002)	135 359,39		

Le résultat de la section de fonctionnement présente un déficit de 135 359,39 €.

Le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un déficit de 70 312,69 €, auquel il convient d'ajouter le résultat reporté (- 274 251,54 €), faisant ainsi apparaître un résultat cumulé déficitaire de 344 564,23 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 27 937,52 € en dépenses.

Le résultat global à la fin de l'exercice 2017 est donc de – 479 923,62 €.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
011	Charges à caractère général	300 575,92	407 000,00	331 558,28	10,3%
012	Charges de personnel	840 381,22	900 000,00	891 880,22	6,1%
65	Subventions	235,00	0,00	2,00	-99,1%
66	Charges financières	23 941,06	23 400,00	19 474,79	-18,7%
67	Charges exceptionnelles	105 965,60	3 900,00	7 656,00	-92,8%
Total des dépenses réelles		1 271 098,80	1 334 300,00	1 250 571,29	-1,6%
023	Virement à la section d'investissement		396 130,00	0,00	
042	Transfert entre sections	40 455,36	47 900,00	46 024,99	13,8%
Total des dépenses d'ordre		40 455,36	444 030,00	46 024,99	13,8%
TOTAL dépenses de fonctionnement		1 311 554,16	1 778 330,00	1 296 596,28	-1,1%
Résultat reporté de la section de fonctionnement N-1			0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 311 554,16	1 778 330,00	1 296 596,28	-1,1%
---	--	--------------	--------------	--------------	-------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
70	Produits des services, du domaine et des ventes	139 989,60	0,00	3 887,84	-97,2%
74	Subventions et participations	3 500,00	176 430,00	359 817,81	10180,5%
75	Autres produits de gestion courante	1 602 938,96	1 601 900,00	784 464,82	-51,1%
	<i>dont subvention d'équilibre</i>	<i>697 348,00</i>	<i>720 000,00</i>	<i>449 117,00</i>	<i>-35,6%</i>
77	Produits exceptionnels	57 625,33	0,00	13 066,42	-77,3%
Total des recettes réelles		1 804 053,89	1 778 330,00	1 161 236,89	-35,6%
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	
TOTAL recettes de fonctionnement		1 804 053,89	1 778 330,00	1 161 236,89	-35,6%

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 804 053,89	1 778 330,00	1 161 236,89	-35,6%
---	--	--------------	--------------	--------------	--------

Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de 1 250 571 € se répartissent entre :

- 891 880 € de frais de personnel, facturés par le budget principal ;
- 195 340 € de frais liés aux chantiers, aux diagnostics ainsi qu'aux études post-fouilles ;
- 117 401 € de frais de fonctionnement du bâtiment ;
- 19 475 € de charges d'intérêts de la dette (emprunt contracté pour la construction du bâtiment de la Maison et de l'Archéologie et du Patrimoine).

Les recettes réelles de fonctionnement ont été constatées à hauteur de 1 161 237 €, dont :

- 363 706 € au titre des subventions sur les diagnostics et des redevances d'archéologie préventive (dont 141 286 € de rattachement pour les subventions concernant la période du 01/06/16 au 31/05/17) ;
- 335 348 € de recettes des fouilles ;
- 449 117 € de subvention d'équilibre du budget principal pour le financement des activités "service public" de l'Archéologie Préventive (diagnostics et activité de conservation du mobilier archéologique ainsi que les activités de promotion culturelle).

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
21	Immobilisations corporelles	79 217,23	60 000,00	127 167,19	60,5%
16	Emprunts et Dettes	230 107,76	230 964,00	230 956,74	0,4%
Total des dépenses réelles		309 324,99	290 964,00	358 123,93	15,8%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
Total des dépenses d'ordre		0,00			
TOTAL dépenses d'investissement		309 324,99	290 964,00	358 123,93	15,8%
Reste à réaliser N-1			120 600,00		
Résultat reporté de la section d'investissement N-1			274 252,00		
		=	=	=	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		309 324,99	685 816,00	358 123,93	15,8%

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
10	Excédents de fonctionnement capitalisés		241 786,00	241 786,25	
13	Subventions d'Investissement	19 694,88			-100,0%
Total des recettes réelles		19 694,88	241 786,00	241 786,25	1127,7%
021	Virement de la section de fonctionnement		396 130,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	40 455,36	47 900,00	46 024,99	13,8%
Total des recettes d'ordre		40 455,36	444 030,00	46 024,99	13,8%
TOTAL recettes d'investissement		60 150,24	685 816,00	287 811,24	378,5%
Reste à réaliser N-1					
		=	=	=	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		60 150,24	685 816,00	287 811,24	378,5%

Les dépenses réelles d'investissement se sont établies à 358 124 €, dont 230 957 € au titre du remboursement du capital des emprunts. Le solde (127 167 €) a été consacré à divers travaux sur le bâtiment (mise en sécurité, etc ...).

En recettes réelles, 241 786 € ont été réalisés et concernent l'affectation du résultat 2016 en investissement.

Au 31 décembre 2017, l'encours de dette du budget annexe "Archéologie Préventive" est composé de 2 lignes d'emprunt pour un montant total de 3 287 407 € et se situe en intégralité en A1 dans la classification de la charte dite "Gissler".

BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS PUBLICS »

Le budget annexe "transports publics" est un budget géré sous la nomenclature M43 et assujetti à la TVA.

		Dépense	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'Exploitation	Résultats de l'exercice 2017	61 191 670,08	65 743 623,53	4 551 953,45
	Résultat 2016 reporté		3 499 233,05	3 499 233,05
	Résultat à affecter			8 051 186,50
Section d'Investissement	Résultats de l'exercice 2017	11 485 102,91	13 196 227,85	1 711 124,94
	Résultat 2016 reporté	799 834,38		-799 834,38
	Résultat à affecter			911 290,56
Restes à réaliser 2017				
Reprise anticipée	Prévision d'affectation (compte 1068)			
	Report d'investissement (compte 001)		911 290,56	
	Report de fonctionnement (compte 002)		8 051 186,50	

Le résultat de la section d'exploitation présente un excédent de 4 551 953,45 € auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de 3 499 233,05 €, pour atteindre un résultat cumulé positif de 8 051 186,50 €. Ce résultat a permis non seulement de ne pas solliciter de subvention du budget principal en 2017, mais également au budget 2018 avec la reprise anticipée.

Le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 1 711 124,94 €, auquel il convient d'ajouter le résultat reporté (-799 834,38 €), faisant ainsi apparaître un résultat cumulé excédentaire de 911 290,56 €.

Le résultat global à la fin de l'exercice 2017 est donc de 8 962 477,06 €.

Il est à préciser que ce résultat est notamment constitué des subventions reçues au titre de la billettique et du SAEIV d'un montant total de près de 4,7 M€, encaissées sur les exercices 2012 à 2016. Conformément à l'avenant n° 8 à la Délégation de Service Public, objet d'une délibération du Bureau de Metz Métropole en date du 5 février 2018, cette somme sera affectée en 2018 au financement du renouvellement du parc de véhicules, permettant ainsi d'économiser les frais financiers normalement remboursés au délégataire en cas de financement par emprunt.

EXPLOITATION					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évo CA 2017 - CA 2016
011	Rémunération délégataire	46 739 983,01	47 315 395,00	47 271 628,65	1,14%
012	Charges de personnel	598 265,10	446 102,00	446 102,00	-25,43%
014	Remboursements Versement Transport	60 477,94	180 000,00	53 556,89	-11,44%
65	Subventions (CG57, DGD)	1 094 201,14	1 130 800,00	1 091 144,12	-0,28%
66	Charges financières	3 119 828,84	3 252 527,00	2 878 866,79	-7,72%
67	Charges exceptionnelles	3 935 481,21	93 000,00	1 031 618,20	-73,79%
68	Dotations aux provisions	39 700,00	0,00	0,00	-100,00%
Total des dépenses réelles		55 587 937,24	52 417 824,00	52 772 916,65	94,94%
023	Virement à la section d'investissement		2 295 324,00		
042	Transfert entre sections	8 666 141,54	9 526 000,00	8 418 753,43	-2,85%
Total des dépenses d'ordre		8 666 141,54	11 821 324,00	8 418 753,43	-2,85%
TOTAL dépenses d'exploitation		64 254 078,78	64 239 148,00	61 191 670,08	-4,77%

= = = =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 254 078,78	64 239 148,00	61 191 670,08	-4,77%
---	----------------------	----------------------	----------------------	---------------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évo CA 2017 - CA 2016
013	Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70	Billetterie	12 255 181,31	12 000 000,00	13 659 930,10	11,46%
73	Versement Transport	43 932 412,84	42 400 000,00	44 071 817,55	0,32%
74	Subventions (DGD, FEDER)	988 110,55	1 237 285,00	1 650 775,11	67,06%
75	Autres produits de gestion courante	5,59	0,00	0,00	-100,00%
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	8 573 922,60	2 802 629,95	4 141 119,25	-51,70%
78	Reprise sur subventions			110 500,00	
Total des recettes réelles		65 749 632,89	58 439 914,95	63 634 142,01	-3,22%
042	Transfert entre sections	1 936 167,23	2 300 000,00	2 109 481,52	8,95%
Total des recettes d'ordre		1 936 167,23	2 300 000,00	2 109 481,52	8,95%
TOTAL recettes d'exploitation		67 685 800,12	60 739 914,95	65 743 623,53	-2,87%
Résultat reporté de la section d'exploitation N-1			3 499 233,05		

= = = =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	67 685 800,12	64 239 148,00	65 743 623,53	-2,87%
---	----------------------	----------------------	----------------------	---------------

En section d'exploitation, les dépenses réelles de l'exercice s'établissent à 52 772 917 € et se répartissent principalement comme suit :

- la rémunération du délégataire de transports publics urbains de voyageurs, la SAEMML TAMM : 45 409 667 €, en application de la DSP applicable depuis le 1^{er} janvier 2012 ;
- le remboursement des frais financiers des investissements portés par le délégataire conformément à la DSP (nouveau système billettique, Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs, renouvellement du parc de véhicules et investissements supplémentaires) : 952 152 € ;
- la compensation financière versée au Département de la Moselle au titre de l'utilisation des lignes interurbaines et de la prise en charge de certains transports scolaires : 1 022 640 € ;
- la facturation par le budget principal des frais de personnel et des moyens généraux du Pôle Mobilité et Déplacements : 481 382 € ;
- la compensation versée à la SNCF eu égard à l'intégration des tarifs : 84 585 € ;
- la réalisation de l'enquête déplacement grand territoire par un bureau d'études : 289 429 € ;

- les frais financiers et charges d'intérêts liés aux emprunts METTIS et outils de gestion dette-trésorerie pour le budget annexe : 2 542 087 € ;
- la régularisation de TVA des exercices antérieurs par le délégataire pour 1 028 262 € ;
- la restitution de produits issus du versement transport suite à des réclamations : 53 557 €.

Les recettes d'exploitation se sont établies en mouvements réels à 63 634 142 €, soit près de 5 M€ de plus que les inscriptions au budget primitif, en raison notamment de réalisations supérieures aux prévisions en ce qui concerne la billetterie et le Versement Transport. Ces recettes sont constituées principalement :

- du Versement Transport perçu à hauteur de 44 071 818 € ;
- du produit de la billetterie du réseau de transports, en application de la DSP : 13 659 930 € ; la prévision inscrite au budget primitif était prudente mais conforme à la fréquentation de l'année précédente, cependant l'année 2017 a vu une progression importante du trafic sur l'ensemble des réseaux, pour atteindre des résultats au-delà des attentes ;
- du remboursement par le délégataire du trop-perçu sur les acomptes de la rémunération R1 pour l'année 2016 : 99 544 € ;
- du reversement par le délégataire du Crédit d'Impôt Compétitivité Entreprises (CICE) pour 1 881 034 € ;
- de la Dotation Générale de Décentralisation : 838 813 €.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évo CA 2017 - CA 2016
13	Subventions d'Investissement		592 931,00	0,00	
16	Emprunts et Dettes - hors OGD	6 085 659,84	6 601 819,00	6 560 976,71	7,81%
20	Immobilisations incorporelles - Equipement du réseau	47 309,13	10 000,00	10 697,00	-77,39%
21	Immobilisations corporelles - Equipement du réseau	1 799 685,77	3 393 001,00	2 718 848,64	51,07%
23	Travaux Mettis et acquisitions foncières	1 484 335,71	3 976 000,00	85 099,04	-94,27%
4581	Aménagement avenue de la Seille	1 304 016,41		0,00	-100,00%
27	Autres immobilisations financières			0,00	
Total des dépenses réelles		10 721 006,86	14 573 751,00	9 375 621,39	-12,55%
041	Opérations Gestion dette - trésorerie (dépenses d'ordre)	688 628,10			-100,00%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 936 167,23	2 300 000,00	2 109 481,52	8,95%
Total des dépenses d'ordre		2 624 795,33	2 300 000,00	2 109 481,52	-19,63%
TOTAL dépenses d'investissement		13 345 802,19	16 873 751,00	11 485 102,91	-13,94%
Reste à réaliser N-1			317 670,00		
Résultat reporté de la section d'investissement N-1			799 834,38		

= = = =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 345 802,19	17 991 255,38	11 485 102,91	-13,94%
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évo CA 2017 - CA 2016
106	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 117 504,38	1 117 504,38	
13	Subventions d'Investissement	2 021 761,30	2 996 427,00	3 603 953,00	78,26%
16	Emprunts et Dettes		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 226 614,20	0,00	56 017,04	-95,43%
4582	Aménagement avenue de la Seille (rbst SAREMM)		2 056 000,00	0,00	
Total des recettes réelles		3 248 375,50	6 169 931,38	4 777 474,42	47,07%
021	Virement de la section de fonctionnement		2 295 324,00		
041	Opérations Gestion dette - trésorerie (recettes d'ordre)	688 628,10			-100,00%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 666 141,54	9 526 000,00	8 418 753,43	-2,85%
Total des recettes d'ordre		9 354 769,64	11 821 324,00	8 418 753,43	-10,01%
TOTAL recettes d'investissement		12 603 145,14	17 991 255,38	13 196 227,85	4,71%
Reste à réaliser N-1					

= = = =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 603 145,14	17 991 255,38	13 196 227,85	4,71%
---	----------------------	----------------------	----------------------	--------------

Le budget annexe "transports publics" comporte 4 autorisations de programme avec une enveloppe totale de 246 000 000 € au 31 décembre 2017.

Les crédits de paiements ouverts en 2017 sur ces autorisations de programme s'élevaient à 7 276 000 €, sur lesquels 2 620 317 € ont été mandatés, soit un taux d'exécution de 36 %, suivant la répartition ci-dessous :

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total AP	Crédits de paiement antérieurs réalisés au 01/01/2017	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer au-delà de l'exercice 2017	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017
QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6 700 000	0	6 700 000	6 209 744	376 000	484 576	5 680
QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A, B	223 300 000	0	223 300 000	217 495 008	3 600 000	0	23 402
QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU (montants HT)	6 000 000	0	6 000 000	3 196 105	1 300 000	1 807 567	996 328
16QVTC01	Optimisation des lignes structurantes	10 000 000	0	10 000 000	124 011	2 000 000	8 281 082	1 594 907
TOTAL DES AP DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS		246 000 000	0	246 000 000	227 024 868	7 276 000	10 573 225	2 620 317

En plus des dépenses liées aux autorisations de programme ci-dessus, la section d'investissement a enregistré les dépenses suivantes :

- le financement des biens acquis par le délégataire (bus, système billettique..) qui intégreront à terme le patrimoine de Metz Métropole : 1 657 002 € ;
- les dépenses relatives au remboursement du capital de la dette : 4 903 975 € ;
- des dépenses relatives aux aménagements et travaux divers sur le réseau : 129 601 €.

Les recettes réelles d'investissement, d'un montant total de 4 777 474 €, intègrent :

- le solde de la subvention départementale dans le cadre du PACTE pour le projet METTIS : 3 431 275 € ;
- l'affectation de résultat de l'exercice précédent : 1 081 092 € ;
- une subvention de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France) pour les travaux d'optimisation des lignes structurantes : 132 750 €.

Au 31 décembre 2017, l'encours de dette du budget annexe « transports publics » est composé de 7 emprunts pour un montant total de 112 514 534,16 € et se situe en intégralité en A1 dans la classification de la charte dite "Gissler".

BUDGET ANNEXE « ZONES EN RÉGIE »

Le Budget Annexe "Zones en régie" a vocation à suivre et à retracer les opérations d'aménagement qui concernent la zone de Lauvallières, la zone du Technopôle ainsi que le Plateau de Frescaty.

		Dépense	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Résultats de l'exercice 2017	14 300 544,27	14 450 673,51	150 129,24
	Résultat 2016 reporté		3 430 455,58	3 430 455,58
	Résultat à affecter			3 580 584,82
Section d'Investissement	Résultats de l'exercice 2017	11 468 397,62	12 164 409,44	696 011,82
	Résultat 2016 reporté	3 678 067,15		-3 678 067,15
	Résultat à affecter			-2 982 055,33
Restes à réaliser 2017				
Reprise anticipée	Prévision d'affectation (compte 1068)			
	Report d'investissement (compte 001)	2 982 055,33		
	Report de fonctionnement (compte 002)		3 580 584,82	

Le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 150 129,24 € auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de 3 430 455,58 €, pour atteindre un résultat cumulé positif de 3 580 584,82 €.

Le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 696 011,82 €, duquel il convient de déduire le résultat reporté (- 3 678 067,15 €), faisant ainsi apparaître un résultat cumulé déficitaire de 2 982 055,33 €.

Le résultat global à la fin de l'exercice 2017 est donc de 598 529,49 €.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
011	Charges à caractère général	3 712 236,40	5 979 000,00	3 408 961,27	-8,2%
012	Charges de personnel	85 000,00	85 000,00	80 000,00	-5,9%
65	Subventions	0,21		0,58	176,2%
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
Total des dépenses réelles		3 797 236,61	6 064 000,00	3 488 961,85	-8,1%
023	Virement à la section d'investissement		3 416 964,00	0,00	
042	Transfert entre sections	8 149 205,31	10 811 564,00	10 811 562,42	32,7%
Total des dépenses d'ordre		8 149 205,31	14 228 528,00	10 811 562,42	32,7%
TOTAL dépenses de fonctionnement		11 946 441,92	20 292 528,00	14 300 524,27	20%
Résultat reporté de la section de fonctionnement N-1					

= = = =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 946 441,92	20 292 528,00	14 300 524,27	19,7%
--	----------------------	----------------------	----------------------	--------------

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
70	Produits des services, du Domaine et des Ventes	2 665 290,87	5 205 000,00	2 818 629,19	5,8%
74	Subv de fonctionnement		59 613,00	11 812,50	
75	Autres produits de gestion courante	64 523,33	129 000,00	151 834,20	135,3%
Total des recettes réelles		2 729 814,20	5 393 613,00	2 982 275,89	9,2%
042	Transfert entre sections	10 811 562,42	11 468 460,00	11 468 397,62	6,1%
Total des recettes d'ordre		10 811 562,42	11 468 460,00	11 468 397,62	6,1%
TOTAL recettes de fonctionnement		13 541 376,62	16 862 073,00	14 450 673,51	7%
Résultat reporté de la section de fonctionnement N-1					

= = = =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 541 376,62	20 292 528,00	14 450 673,51	6,7%
--	----------------------	----------------------	----------------------	-------------

En tant que budget de zones, les dépenses réelles sont exclusivement en section de fonctionnement et se sont établies à 3 488 962 €, dont :

- 833 820 € ont été mandatés sur la ZAC de Lauvallières, pour la réimputation sur le budget annexe de dépenses concernant cette zone passées sur le budget principal, ainsi que pour des opérations de régularisation suite à une mauvaise imputation ;
- 2 570 162 € pour le Plateau de Frescaty. Les études, analyses de données, diagnostics (énergétiques, de pollution...), documents d'arpentage se sont élevés à 235 842 €. Les travaux de viabilisation ont été mandatés pour 1 070 175 €. L'EPFL a également perçu 470 622 € au titre du remboursement de frais, et 589 689 € au titre de la convention de maîtrise d'œuvre. Les autres dépenses concernent des acquisitions de terrains ainsi que le gardiennage et l'entretien du site pour 69 424 €, le règlement de la taxe foncière pour 103 412 € et les assurances pour 30 996 € ;
- 80 000 € correspondant au remboursement de frais de personnel supportés par le budget principal.

Les recettes réelles de fonctionnement arrêtées à 2 982 276 € concernent :

- Le Plateau de Frescaty, pour 2 180 897 € : 500 000 € correspondent à la vente de la résidence du Général, 149 814 € aux loyers des bâtiments présents sur le site et 1 500 000 € de subvention d'équilibre du budget principal ;
- 801 379 € concernent la zone de Metz Technopôle, pour des opérations de régularisation des cessions de terrains ENIM-IPEFAM.

Les mouvements d'ordre sont constitués par les annulations de stocks au 1^{er} janvier et les constatations des nouveaux stocks au 31 décembre, écritures qui trouvent leur équivalent en section d'investissement.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
16	Emprunts et Dettes			0,00	
23	Immobilisations en cours			0,00	
27	Créances			0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	10 811 562,42	11 468 460,00	11 468 397,62	6,1%
Total des dépenses d'ordre		10 811 562,42	11 468 460,00	11 468 397,62	6%
TOTAL dépenses d'investissement		10 811 562,42	11 468 460,00	11 468 397,62	6%
Résultat reporté de la section d'investissement N-1			3 678 068,00		
		=	=	=	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		10 811 562,42	15 146 528,00	11 468 397,62	6,1%

RECETTES					
Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017	CA 2017	évol CA 2017/2016
16	Emprunts et Dettes	3 977 157,50	918 000,00	918 000,00	-76,9%
23	Immobilisations en cours			434 847,02	
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes réelles		3 977 157,50	918 000,00	1 352 847,02	-66%
021	Virement de la section de fonctionnement		3 416 964,00	0,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 149 205,31	10 811 564,00	10 811 562,42	33%
Total des recettes d'ordre		8 149 205,31	14 228 528,00	10 811 562,42	33%
TOTAL recettes d'investissement		12 126 362,81	15 146 528,00	12 164 409,44	0%
Résultat reporté de la section d'investissement N-1					
		=	=	=	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		12 126 362,81	15 146 528,00	12 164 409,44	0,3%

En recettes, on trouve une avance remboursable du budget principal pour un montant de 918 000 €, et 434 847 € qui concernent des opérations de régularisation sur la zone de Lauvallières.

De même qu'en fonctionnement, les mouvements d'ordre correspondent aux annulations de stocks au 1^{er} janvier et aux constatations des nouveaux stocks au 31 décembre.

ANNEXE

BUDGET PRINCIPAL
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

Compétence	Millésime	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer
				Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total AP	Crédits de paiement réalisés au 01/01/2017	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017	
Gestion des déchets	2015	15QVGD01	Programme de conteneurisation	25 000 000		25 000 000	5 838 022	8 799 800	4 922 946	14 239 032
		Sous-total	Gestion des Déchets	25 000 000	0	25 000 000	5 838 022	8 799 800	4 922 946	14 239 032
Logement Social	2010	QVLS001-10	Programme 2010 Logement Social	8 985 176		8 985 176	7 733 109	393 918	154 911	1 097 156
	2011	QVLS001-11	Programme 2011 Logement Social	1 971 006		1 971 006	1 790 513	7 256	0	0
	2012	QVLS001-12	Programme 2012 Logement Social	2 892 471		2 892 471	2 028 682	509 787	0	863 789
	2013	QVLS001-13	Programme 2013 Logement Social	2 794 768		2 794 768	1 791 241	779 786	162 716	840 811
	2014	QVLS001-14	Programme 2014 Logement Social	2 850 313		2 850 313	1 860 642	450 587	578 378	411 294
	2015	15QVLS01	Programme 2015 Logement Social	2 070 698		2 070 698	520 695	900 000	288 418	1 261 585
	2016	16QVLS01	Programme 2016 Logement Social	1 200 000		1 200 000	141 665	430 000	180 313	878 022
	2016	16QVLS02	Création d'une aire définitive de grand passage	900 000		900 000	0	0	0	900 000
	2017	17QVLS01	Programme 2017 Logement Social		2 000 000	2 000 000		170 000	165 125	1 834 875
			Sous-total	Logement Social	23 664 432	2 000 000	25 664 432	15 866 545	3 641 334	1 529 861
Assainissement pluvial	2017	17QVEP01	Réseau assainissement eaux pluviales		6 000 000	6 000 000		1 909 010	833 480	5 166 520
	2017	17QVEP02	Reconstruction du ruisseau St Pierre		1 400 000	1 400 000		0	200 000	1 392 727
Enseignement supérieur		Sous-total	Assainissement Pluvial	0	7 400 000	7 400 000	0	2 109 010	840 753	6 559 247
	2015	15CTES01	Subventions 2015	300 000		300 000	215 000	50 000	50 000	35 000
	2016	16CTES01	Subventions 2016	458 000		458 000	20 000	194 250	144 250	293 750
	2016	16CTES02	CPER 2015-2020	6 415 000		6 415 000	0	450 000	0	6 415 000
	2017	17CTES01	Université de Lorraine 2017		198 000	198 000		0	50 000	0
		Sous-total	Enseignement Supérieur	7 173 000	198 000	7 371 000	235 000	744 250	194 250	6 941 750
Développement économique	2010	CTDE001-01	Centre des Congrès	10 450 000		10 450 000	3 835 843	1 650 000	1 650 000	4 964 157
	2007	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ	49 168 609		49 168 609	35 171 933	3 200 000	2 000 000	11 996 676
Equipements culturels		Sous-total	Développement Economique	59 618 609	0	59 618 609	39 007 777	4 850 000	3 650 000	16 960 832
	2011	ATEC001-01	Musées : Nouvel accueil et Chapelle des Petits Carmes	5 080 000		5 080 000	1 656 777	2 300 000	1 823 603	1 599 620
	2011	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Fenêtres et toits terrasses	1 450 000		1 450 000	1 322 023	112 250	57 767	0
	2011	ATEC003-01	Rénovation 2011 - 2014 des Equipements culturels	1 920 000		1 920 000	1 683 459	189 400	143 205	93 336
	2015	15ATEC01	Rénovation des toitures de l'Opéra-Théâtre	5 000 000		5 000 000	111 618	1 000 000	140 987	4 747 395
	2016	16ATEC01	Centre Pompidou Metz - Investissement 2016	400 000		400 000	183 393	216 600	195 968	20 640
	2017	17ATEC01	Centre Pompidou Metz - Investissement 2017	400 000		400 000		258 000	179 512	220 488
		Sous-total	Equipements Culturels	13 850 000	400 000	14 250 000	4 957 269	4 076 250	2 541 042	6 681 479
	2016	16IDMG01	Carré de l'escaladon	1 000 000		1 000 000	0	100 000	0	1 000 000
	2017	17IDMG01	Rénovation et conformité bâtiments communautaires		4 400 000	4 400 000		681 816	340 038	4 059 962
Moyens généraux	2017	17IDMG02	Fonds de concours		1 000 000	1 000 000		500 000	20 000	980 000
	2017	17IDMG03	Siège de la Métropole		33 000 000	33 000 000		2 000 000	0	33 000 000
		Sous-total	Moyens Généraux	1 000 000	38 400 000	39 400 000	0	3 281 816	360 038	39 039 962
Développement touristique	2016	16ATDT01	Mont Saint-Quentin	971 000		971 000	7 813	125 000	24 548	938 639
		Sous-total	Développement Touristique	971 000	0	971 000	7 813	125 000	24 548	938 639
TOTAL des AP du Budget Principal				131 277 041	48 398 000	179 675 041	65 912 426	27 627 460	14 063 439	99 448 472

ANNEXE

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total AP	Crédits de paiement antérieurs réalisés au 01/01/2017	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017	
QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6 700 000	0	6 700 000	6 209 744	5 680	5 680	484 576
QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A, B	223 300 000	0	223 300 000	217 495 008	3 600 000	23 402	0
QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU (montants HT)	6 000 000	0	6 000 000	3 196 105	1 300 000	996 328	1 807 567
16QVTC01	Optimisation des lignes structurantes	10 000 000	0	10 000 000	124 011	2 000 000	1 594 907	8 281 082
TOTAL DES AP DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS		246 000 000	0	246 000 000	227 024 868	6 905 680	2 620 317	10 573 225